

Le coup d'État d'urgence

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le coup d'État d'urgence : surveillance, répression et libertés / Arié Alimi

Auteur(s) : Alimi, Arié (19..-....) avocat

Publication : Paris : Éditions du Seuil, DL 2021

Description matérielle : 1 vol. (175 p.) ; 19 cm

ISBN : 978-2-02146-921-9

EAN : 9782021469219

Classification décimale Dewey : 323.4

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "Printemps 2020. Pour faire face au Covid-19, le premier état d'urgence sanitaire de l'histoire de France est instauré, s'inspirant de l'état d'urgence instauré pendant la guerre d'Algérie. Du jour au lendemain, l'intégralité de la population française se retrouve assignée à résidence, privée de sa liberté d'aller et de venir, de son droit à la vie privée et, selon les cas, de son droit au travail ou à la liberté d'entreprendre. Parallèlement, un mécanisme de surveillance généralisée est mis en place, avec quadrillage policier du territoire et usage de drones. Désormais, chaque citoyen est considéré comme un danger potentiel. Il n'est plus un sujet de droit mais un « sujet virus ». Alors que l'état d'exception contamine peu à peu le droit commun à la manière d'une tache d'huile, les catégories de personnes et les champs touchés par les réductions de libertés ne cessent de s'étendre. Quelles conséquences, dans ces conditions, pour les libertés publiques ? Quels contre-pouvoirs mobiliser face à l'arbitraire de l'exécutif ? Faut-il apprendre à vivre avec ce nouveau paradigme ou, position défendue par l'auteur, ne pas s'y résigner ? L'expertise d'Arié Alimi est précieuse et permet de poser un regard sans concession sur la question des libertés publiques et des dérives policières, au coeur de l'actualité. Face à ce « coup d'état d'urgence », il est encore temps de réagir."

Sujet - Nom commun : Restrictions à la liberté de circulation -- France -- 1990-2020

Covid-19 -- Aspect social

Covid-19 -- Aspect politique

Droit à la vie privée -- France -- Aspect social